

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAKONGBE TRANSPORT »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama résidentiel
non loin du lycée moderne d'Anyama, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAKONGBE TRANSPORT »

Objet : Transport de personnes et de marchandises - Commerce général - Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama résidentiel non loin du lycée moderne d'Anyama, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KAMAGATE BAKONGBE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05669 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38925/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

